Le développement de l’éveil de l’enfant

Utiliser le jeu et les activités d’éveil pour soutenir le développement global du jeune enfant, aménager un environnement adapté et ajuster sa posture professionnelle.

Programme de formation - version 3.0 - mise à jour du 02/10/2026

Informations pratiques

Public visé	Assistants maternels, gardes d’enfants à domicile, professionnels de crèche et professionnels de collectivité intervenant auprès de jeunes enfants.
Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	3 h 30.
Modalités	Formation en présentiel. Le lieu, les horaires et l’organisation pratique sont confirmés avec le commanditaire avant la session.
Modalités d’accès	Demande de devis via le site, par courriel ou par téléphone, analyse du besoin, validation du devis puis signature de la convention de formation. En cas de financement avec subrogation, l’inscription est confirmée après accord de prise en charge de l’OPCO.
Délai d’accès	8 jours après la signature de la convention de formation professionnelle ou 15 jours après accord de prise en charge par l'OPCO en cas de demande de subrogation.
Tarif	Sur devis, après analyse du besoin, du nombre de participants, du lieu et des modalités d’organisation retenues.
Accessibilité	Les besoins liés à une situation de handicap ou à un besoin particulier sont recueillis en amont. MAJY Insertion étudie les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles possibles et mobilise, si nécessaire, les ressources adaptées.
Contact	contact@majy-insertion.com - 06 09 74 62 40

Finalité de la formation

Permettre aux professionnels de proposer des temps de jeu et d’éveil adaptés au développement de l’enfant, à ses besoins, à son rythme et à ses centres d’intérêt, tout en sécurisant l’environnement et en favorisant son autonomie.

Objectifs opérationnels

- Identifier la place du jeu dans le développement moteur, cognitif, langagier, affectif et social du jeune enfant.
- Choisir des jeux et activités adaptés à l’âge, aux besoins, au rythme et aux centres d’intérêt de l’enfant.
- Observer les situations de jeu et ajuster sa posture, son niveau d’intervention et ses propositions.
- Utiliser une guidance verbale, physique ou visuelle adaptée afin de soutenir l’autonomie et la confiance de l’enfant.
- Aménager des espaces de jeu sûrs, évolutifs et accessibles favorisant l’exploration et le libre choix.

- Préparer des sorties et activités extérieures en intégrant les règles d’hygiène et de sécurité.
- Présenter les propositions d’éveil aux familles et valoriser les évolutions observées chez l’enfant.

Contenu de la formation

1. Comprendre la place du jeu dans le développement global

- Le rôle des temps de jeu dans le développement global du jeune enfant.
- Les principaux jeux, jouets et activités et leurs apports.
- Jeu libre, exploration, répétition, imitation et expérimentation.
- La valeur médiatrice du jeu dans la relation éducative.
- Les outils numériques : place, limites et principales recommandations professionnelles.

2. Adopter une posture professionnelle ajustée pendant le jeu

- Le rôle du professionnel : observer, sécuriser, encourager et intervenir au bon moment.
- Repérer les signaux d’intérêt, de fatigue, de frustration ou de désengagement.
- Soutenir le jeu par une guidance verbale, physique ou visuelle proportionnée.
- Favoriser l’autonomie, le libre choix et la confiance en soi.
- Prévenir les violences éducatives ordinaires et repérer les stéréotypes de genre dans les propositions de jeu.

3. Concevoir des activités adaptées aux besoins de l’enfant

- Proposer des activités variées selon l’âge, le rythme et les centres d’intérêt.
- Sélectionner et mettre à disposition des jeux permettant le libre choix.
- Anticiper et ritualiser les transitions entre temps de jeu, repas, change, repos ou sortie.
- Adapter une proposition lorsqu’un enfant manifeste un besoin particulier.
- Utiliser le jeu comme support d’accompagnement dans différentes situations du quotidien.

4. Aménager les espaces et sécuriser les expériences

- Principes généraux d’aménagement d’un espace de jeu.
- Créer des espaces évolutifs, lisibles et accessibles.
- Choisir du matériel adapté et organiser son renouvellement.
- Transmettre des règles sociales, d’hygiène et de sécurité formulées de façon claire et positive.
- Préparer une sortie extérieure en sécurité.

5. Mobiliser les ressources et associer les familles

- Identifier les lieux ressources : relais petite enfance, bibliothèques, médiathèques, musées, ludothèques, centres de loisirs et ressources communales.
- Présenter aux parents les activités proposées et leur intérêt pédagogique.
- Partager les observations et les évolutions de l’enfant dans une logique de continuité éducative.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques pour maintenir une posture bientraitante.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active alternant apports ciblés, études de situations professionnelles, échanges de pratiques, cas concrets, mises en situation et construction de propositions d’activités ou d’aménagements.

Moyens pédagogiques et techniques

Supports pédagogiques MAJY Insertion, fiches pratiques, exemples d’activités et d’aménagements, études de cas. Les supports utiles sont transmis aux participants par voie numérique à l’issue de la session.

Positionnement en amont

Un recueil du besoin et un positionnement sont réalisés avant la session afin d’identifier les fonctions exercées, l’expérience auprès des jeunes enfants, les pratiques actuelles, les attentes et les éventuels besoins d’adaptation.

Évaluation des acquis

Évaluation tout au long de la session par questionnement, analyse de situations et mises en situation. En fin de formation, chaque participant réalise un exercice d’application : proposer une activité ou un aménagement adapté à une situation donnée et justifier ses choix au regard du développement et de la sécurité de l’enfant.

Suivi et preuve de réalisation

Émargement ou trace de présence, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction et délivrance d’un certificat de réalisation mentionnant l’intitulé, les dates et la durée effectivement suivie.

Programme de référence. Avant chaque contractualisation, MAJY Insertion analyse le besoin du commanditaire. Le programme remis avec le devis ou la convention reprend les objectifs, contenus, durée et modalités applicables à la session concernée.